



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

3, rue Prien
60480 SAINTE EUSOYE
Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Judi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du mardi 30 juin 2020

Séance :

Ordinaire du Jeudi 11 Juin 2020

Présents :	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Madame Doryna FAUCILLE	1 ^{re} Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2 ^{ième} Adjoint
	Monsieur Nicolas VERCRUYSSSE	
	Monsieur Jean-Marie CRIGNON	
	Madame Sandrine AVENEL	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Madame Lucie MIGEON	
	Madame Cécile BOURGOIS	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Monsieur Cédric MAILLARD	

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

1 - Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur Pierre DUGROSPREZ ouvre la séance n°4 du jeudi 11 juin 2020 à 19h30, et remercie les membres du conseil municipal présent.

2 - Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Madame Doryna FAUCILLE donne lecture du compte-rendu de la séance du 25 mai 2020.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3 - Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4 - Déroulement de l'ordre du jour

4.1 - Délégués au sein des structures inter-communales

Désignation des délégués :

→ CCOP

Titulaire Monsieur Pierre DUGROSPREZ

Suppléant Madame Doryna FAUCILLE

→ RPC

2 titulaires Monsieur Pierre DUGROSPREZ et Madame Cécile BOURGOIS

2 suppléants Madame Sandrine AVENEL et Monsieur Cédric MAILLARD

→ ADICO

Titulaire Monsieur Pierre DUGROSPREZ

Suppléant Madame Doryna FAUCILLE

→ ADTO

Titulaire Monsieur Pierre DUGROSPREZ

→ Syndicat des Eaux de la Brèche et de la Noye

2 titulaires Messieurs Alexandre DUGROSPREZ et Nicolas VERCRUYSSSE

2 suppléants Messieurs Hervé GEUDELIN et Jean-Marie CRIGNON

→ EPFLO

1 titulaire Madame Doryna FAUCILLE

1 suppléant Sergine MAILLOT

→ SE60

1 titulaire Monsieur Alexandre DUGROSPREZ

4.2 – Commissions communales

L'article L.2121-22 du Code général des Collectivités territoriales stipule que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration soit à l'initiative d'un de ses membres.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit. Lors de la première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

L'organisation des commissions est proposée de la façon suivante :

- Finances, budget
- Impôts Directs
- Cadre de vie
- Voiries communales
- Prévention routière

→ Finances, budget

Le Maire et les adjoints

→ Impôts directs

Titulaires : Monsieur Pierre DUGROSPREZ, Madame Doryna FAUCILLE et Monsieur Alexandre DUGROSPREZ

Suppléants : Messieurs Nicolas VERCRUYSSSE, Hervé GEUDELIN et Jean-Marie CRIGNON

→ Cadre de vie

Monsieur Alexandre DUGROSPREZ, Mesdames Lucie MIGEON, Cécile BOURGOIS, Sandrine AVENEL et Monsieur Cédric MAILLARD

→ Voiries communales

Monsieur Cédric MAILLARD

→ Prévention routière

Monsieur Nicolas VERCRUYSSSE

4.3 – Commission d'appel d'offres

A la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

La commission d'appel d'offres a pour rôle notamment :

- de valider les candidatures et d'ouvrir les plis contenant les offres en procédure d'appel d'offres ouvert ou restreint (marchés dont le montant estimé est supérieur à 5 350 000 € pour les travaux et 214 000 € pour les fournitures et services) ;
- d'attribuer les marchés en appel d'offres ouvert ou restreint et ceux passés selon la procédure négociée ;
- d'attribuer les marchés passés selon la procédure de conception de réalisation ;
- de donner son avis pour tout avenant augmentant de 5% le montant initial du marché ;

L'article 22 du code des marchés publics précise notamment la composition de la commission d'appel d'offres, lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 1 000 habitants, la commission d'appel d'offres est composée de la manière suivante :

Le Maire ou son représentant, président
De trois ou quatre membres du conseil municipal

La commission est ainsi constituée de :
Monsieur Pierre DUGROSPREZ, le maire et Président de la CAO, titulaire
Madame Doryna FAUCILLE, titulaire
Monsieur Alexandre DUGROSPREZ, titulaire
Madame Sandrine AVENEL, suppléant

4.4 – Autorisation permanente et générale de poursuites

Conformément à l'article R1617-24 du Code Général des Collectivités Territoriales qui associe étroitement l'ordonnateur aux poursuites engagées par le comptable pour le recouvrement des produits locaux. Une autorisation permanente et générale de poursuites doit être donnée à la Trésorière Madame Karine MAGNIEZ et ce jusqu'aux procédures de saisie.

La délibération est approuvée à l'unanimité par les conseillers

5 - Questions diverses

Monsieur DUGROSPREZ indique que le marché pour la restauration de l'église a été lancé et que les remises des offres ont eu lieu.

Deux entreprises ont répondu pour les « pierres » Entreprise DEPIERRE et PM CHARPENTIER
Deux entreprises ont répondu pour les « poutres » Entreprise GLODT et PAYS DE BRAY
Deux entreprises ont répondu pour la charpente Entreprise PAYS DE BRAY et DELAFORGE
Une entreprise pour l'électricité (chauffage) DELESTRE

Suite au rapport d'analyse des offres par l'architecte Monsieur BRASSART, la Commission d'Appel d'Offres se réunira et le conseil municipal approuvera l'analyse et le choix.
Les travaux commenceront début septembre 2020.

Madame FAUCILLE demande comment pourrait-on informer les villageois qu'une messe doit être célébrée ?
Les personnes souhaitant participer aux messes pourront se faire connaître à la mairie qui les informera soit par mail ou SMS ou autre suite à des infos distribués dans les boîtes aux lettres.

Monsieur DUGROSPREZ nous informe que l'école n'a pas fermé et qu'elle accueillait jusqu'à 10 enfants du personnel soignant. Le 12 mai, jour du déconfinement, il y avait 35 enfants et à ce jour 80 élèves sur les 240.

Monsieur DUGROSPREZ nous informe que l'élection du Président de la CCOP aura lieu le 15 juillet 2020 à 17h.

Madame MIGEON demande si le concours des maisons fleuries est renouvelé cette année, le conseil donne son accord à l'unanimité. Le jury passera le 27 juin 2020.

Monsieur MAILLARD nous informe que des personnes se plaignent parce que des voitures se garent trop près du conteneur à verres, ce qui le rend inaccessible.

Monsieur MAILLARD demande si le ramassage des déchets verts se fera tant que la déchèterie est fermée. Monsieur DUGROSPREZ propose de continuer le ramassage pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite en fixant un jour de la semaine et un horaire, le conseil donne son accord à l'unanimité.

Madame MIGEON demande qui veut continuer le site internet avec elle ? Madame BOURGOIS se propose

Madame MAILLOT demande si le Monument aux morts sera déplacé. Nous en débattons lors d'un prochain conseil municipal.

Monsieur DUGROSPREZ nous indique que le Monument en bas de la Grand'Rue est à refaire.

Monsieur DUGROSPREZ nous informe que les réverbères sur la place sont abîmés, peut-être à refaire, une ampoule a été changée sur l'un.

Madame BOURGOIS propose de demander un devis pour la peinture jaune à l'eau qui servirait pour mettre devant les bacs à verres et les hydrants.

Madame MIGEON nous informe que la mare à Sauveleux est à sec et qu'il y a des canards.

Monsieur VERCRUYSSSE demande s'il y a un aménagement prévu pour réduire la vitesse des voitures, à voir lors d'un prochain conseil municipal.

Madame MIGEON nous informe que le panneau direction Noirveau est à refaire.

Madame MAILLOT demande des poubelles aux arrêts de car et au city et nous informe que les bancs sont en mauvais état, peut-être à réparer avec du composite.

Monsieur GEUDELIN demande où en est la distribution des masques. Monsieur DUGROSPREZ et Madame FAUCILLE ont fait une 1^{ère} distribution et la Mairie est toujours dans l'attente de la 2^{ème} commande.

6 - Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ ferme la séance à 21h30 en remerciant les membres du Conseil Municipal pour leur participation active.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Doryna FAUCILLE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ième} Adjoint

Nicolas VERCRUYSSSE

Jean-Marie CRIGNON

Sandrine AVENEL

Hervé GEUDELIN

Lucie MIGEON

Cécile BOURGOIS

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD